

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## À Mesnil-en-Ouche, une panne de chauffage contraint les élèves à faire classe à la mairie

3-4 minutes



La salle du conseil municipal est transformée en salle de classe improvisée. | Photo Paris Normandie

Privés de chauffage depuis la rentrée de janvier, les élèves de l'école de [Beaumesnil](#) suivent les cours dans la mairie-déléguée, en attendant la réparation de la chaudière.

Entre neige et tempête, les caprices de la météo ont perturbé la rentrée des vacances de Noël. Les 104 élèves de l'école de [Beaumesnil](#) et leurs enseignants ont en outre été confrontés à un désagrément supplémentaire : l'absence de chauffage, provoquée par une panne de la chaudière.

11°C dans le dortoir

« Un technicien s'est rapidement déplacé, et a commandé une pièce de rechange. Cette dernière n'est toutefois pas encore livrée. Le dortoir des maternelles affichant 11°C, les enfants ne pouvaient y effectuer leur sieste. Après avoir annulé deux fois ce temps de repos indispensable pour les plus petits, nous avons délocalisé le dortoir dans la garderie, moins exposée au froid, la pièce étant occupée, le reste du temps, par une classe. Quant aux salles de cours proprement dites, la température y est vite devenue difficilement supportable, particulièrement pour les plus grands, plutôt statiques en dehors des récréations et des séances de sport », indique la directrice, Karine Couason.

« Nous gardions nos manteaux toute la journée. Il ne faisait pas plus de 13°C », confirme Nino, qui considère que le retour à la normale commence à tarder...

Quant aux radiateurs d'appoint, achetés par la commune de [Mesnil-en-Ouche](#), leur fonctionnement

simultané a fait plusieurs fois disjoncter les installations...

Une délocalisation à la mairie déléguée

Si bien que les plus grands investissent depuis deux semaines, sur proposition de Françoise Preyre, la maire, la salle du conseil municipal de la mairie-déléguée de [Beaumesnil](#). La salle des fêtes est aussi à disposition, pour les activités en demi-groupes comme les séances de musique proposées dans le cadre du dispositif « Classe Orchestre ».

Une solution trouvée « en concertation avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale et les élus et agents de la commune nouvelle », souligne Karine Couasnon.

Avec les moyens du bord

Des tableaux amovibles et deux vidéoprojecteurs mis à disposition par la commune font l'affaire. Il faut de toute façon s'accommoder des moyens du bord. Il faut ainsi se contenter, pour les récréations, de séances de jeux de société dans la salle des fêtes, « sans pouvoir se défouler dans la cour de récréation », regrettent les amateurs de football.

Les enfants contribuent ce faisant à animer les locaux, offrant un fond sonore plutôt plaisant à la première édile et à sa secrétaire de mairie, qui travaillent dans les pièces voisines de la salle du conseil municipal. Elles apprécient le respect, la politesse et l'enthousiasme manifestés par les enfants, fiers de pousser la porte du bureau de madame le maire ou de solliciter des photocopies.

Les écoliers ne se plaignent pas vraiment de cette nouveauté, qui leur offre une petite promenade récréative dans les rues du village, entre l'école et la mairie-déléguée. Ils s'attirent seulement quelques rappels à l'ordre de leurs enseignants, « car les salles résonnent ». Le manque de place constitue un autre désagrément, « par rapport à l'espace dont nous disposons dans notre classe ». Le retour à la normale est prévu pour le milieu de la semaine du 26 janvier.